


Initiative 26.07, votre interlocuteur **France Active** en Drôme Ardèche, propose des **solutions de garantie** pour obtenir un prêt bancaire : en garantissant votre prêt professionnel*, les garanties France Active sécurisent votre banque et vous permettent de limiter ou d'éviter une prise de caution personnelle. Ainsi, vous vous lancez en étant mieux protégé.

Initiative 26.07 est partenaire de votre association locale **Initiative France** depuis de plus de 15 ans.

Nos offres sont complémentaires, pour un même objectif : soutenir le développement local et favoriser la réussite des entrepreneurs.

Garanties Emploi	Demandeur d'emploi ou personne en situation de précarité, jeunes de moins de 26 ans	Création et reprise (0 à 3 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 65 % à 80 % maximum du montant de l'emprunt bancaire ✓ dans la limite de 50 000 € de montant garanti ✓ Cautions personnelles limitées ou exclues 	
Garantie Egalité Territoires	Projet implanté en Zone de Revitalisation Rurale ou Quartier Politique de la Ville	Création reprise et développement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 60% à 80 % maximum du montant de l'emprunt bancaire ✓ dans la limite de 50 000 € de montant garanti pour une création ✓ dans la limite de 100 000€ pour reprise et développement ✓ Cautions personnelles exclues 	
Garantie Impact	Projet avec un engagement social et sociétal, un impact territorial ou environnemental positif	Création et reprise et développement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 50% à 65 % maximum du montant de l'emprunt bancaire ✓ dans la limite de 50 000 € de montant garanti pour une création ✓ dans la limite de 100 000€ pour reprise et développement ✓ Cautions personnelles limitées à 50% du capital emprunté 	
Subvention FAPE	 fape AGIR POUR L'EMPLOI	Entrepreneur aux ressources limitées, résidant dans une Zone de Revitalisation Rurale, quel que soit le lieu d'implantation de l'entreprise	Création / reprise / développement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prime de 2000 € ✓ En complément d'un prêt bancaire garanti par France Active

* Les garanties France Active ne sont pas des cautions solidaires, mais des garanties de perte finale qui bénéficient à la banque.

Validation demande de garantie

Nous vous contactons pour confirmer votre éligibilité

Nous contactons la ou les banques que vous avez démarchées

Vous déposez votre dossier de demande de garantie / Une partie du dossier pourra être transmis par votre association locale **Initiative France**

Etude du projet

Nous analysons votre projet dans le cadre d'un entretien (physique ou téléphonique)

Cette analyse est articulée avec votre association locale **Initiative France**

Comité

Vous présentez votre projet devant le comité d'engagement Initiative.

Ce comité a lieu peu avant ou peu après le comité d'agrément pour le prêt d'honneur

Mise en place de la garantie

Nous notifions la garantie à votre banque.
Celle-ci sera confirmée après validation des contrats de prêt et paiement de la commission (2.5 % du montant garanti).

Par exemple, si nous garantissons 65 % de votre prêt d'un montant de 10 000 €, le cout sera d'un montant unique de 162.5 €

*Notre accompagnement s'inscrit en complémentarité avec de celui de votre association locale **Initiative France**.
Les décisions sur le prêt d'honneur et sur la garantie sont prises de manière indépendante.*